

jeudi 25 novembre 2004

Tripode : encore de l'amiante !

Elle serait cachée derrière de la mousse de polyuréthane

S'il est un mot tabou à la Communauté urbaine de Nantes (Cun), ça doit être « amiante ». Ou peut-être « Tripode ». Ou les deux finalement. Le chantier de désamiantage de l'immeuble, dont la Cun est le maître d'oeuvre, se terminera-t-il un jour ? Dans tous les cas, un nouveau « gisement » a été découvert.

Au Tripode, quand il n'y en a plus, il y en aurait encore. De quoi ? De l'amiante, bien sûr. Mi-octobre, alors que le chantier était sur le point de s'achever, les ouvriers en avaient découvert sous la chape de béton. Fin novembre, cette fois, c'était dans les fenêtres. Et là, c'est dans des poteaux, derrière une couche de mousse de polyuréthane.

C'est ce qu'affirment les délégués du CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) de l'entreprise Isotherma, chargée de ce chantier de désamiantage, l'un des plus importants menés actuellement en France. **« Nous avons interdit aux ouvriers de toucher aux poteaux »,** affirme Patrick Pillon, l'un des délégués qui, dit-il, a pris des photos et filmé ce nouveau « gisement » d'amiante. **« Ça sera une bonne preuve... ».**

Les délégués exigent donc l'application de la procédure amiante. Une procédure contraignante et coûteuse car elle oblige à la mise en place de douches et de sas de décontamination ainsi qu'à l'équipement de protection (combinaisons et masques) pour les ouvriers.

« Impossible de mettre en oeuvre cette procédure, répond Bernard Houssaye, le PDG d'Isotherma. **Il faudrait que l'immeuble soit confiné. Or, les fenêtres étant en cours d'enlèvement, il y a des courants d'air. Il faudrait emballer l'immeuble à la Christo. »** Il ajoute : **« Vous savez, ça ne représente peut-être que cinq kilos. Rien à voir avec les quelque 350 tonnes déjà enlevées ».**

Voilà qui fait bondir les délégués : **« 5 kg ? C'est largement suffisant pour qu'un travailleur attrape une maladie comme l'asbestose. Donc pas question de passer outre la procédure. D'autant que, contrairement à ce que dit le patron, c'est possible de l'appliquer. Si nous n'avions pas été vigilants, l'immeuble aurait été dynamité comme ça. »**

Jean-François MARTIN.



Le chantier de désamiantage du Tripode va-t-il prendre du retard ? Dans tous les cas, il a été découvert à nouveau de l'amiante, cette fois dans des poteaux.

Photo Franck Dubray